

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Tuyaux

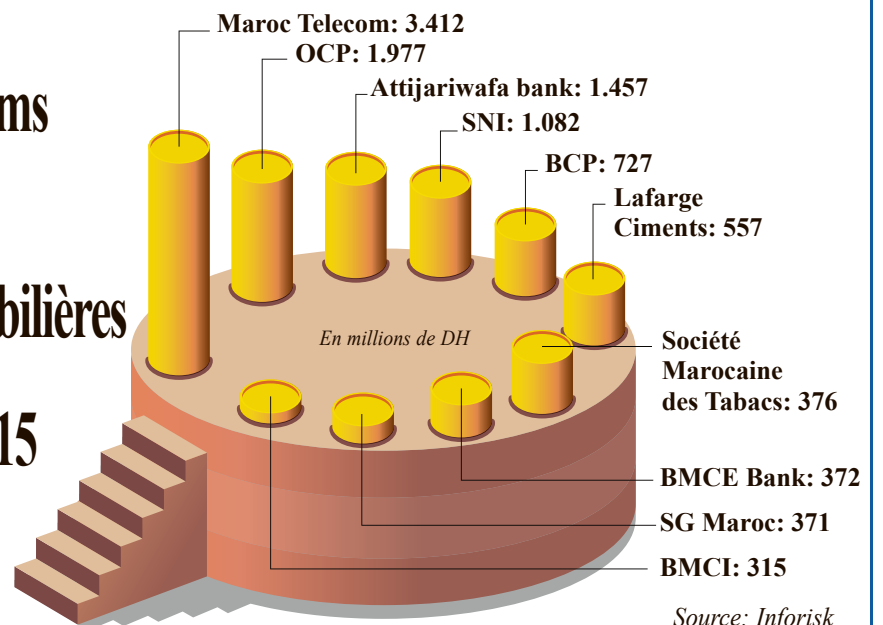
AU nom de la technologie, la cause semble entendue: les télécoms doivent rattraper leur retard sur la 4G. C'est en substance le message qu'envoie le gouvernement après l'attribution des licences. Pour cette phase I, il a fallu surtout faire le plein de spectre de fréquences. Les ajustements pour les questions de monétisation, de déploiement des infrastructures suivront. Les trois opérateurs n'ont pas eu à se poser trop de questions pour l'heure et ont misé sur les trois bandes à disposition, pour ne pas avoir à subir le diktat des investissements en équipements de relais. Utilisées pour d'autres applications, les fréquences ne sont pas une denrée inépuisable en effet. Cela ne sert à rien de décrocher un spectre mais de ne pas avoir de réseau. Certaines fréquences sont plus adaptables en ville, d'autres pas. Sur le détail du déploiement, les stratégies des différents opérateurs ne se déclinent pas tout à fait pour l'heure pour la 4G. Un relais prometteur dans un marché de la téléphonie mobile quasi saturée, où il faut être imaginatif et préempter de futures sources pour développer son ARPU. Avec des débits jusqu'à 10 fois ceux de la 3G, la 4G devrait ouvrir un peu plus le champ à la révolution des données, faire émerger de nouvelles possibilités d'utilisation et combler un besoin de plus en plus pressant pour un Internet rapide. La 4G est conçue dès le départ pour les enjeux de la data. C'est un changement de taille car il va révolutionner à la fois l'accès à Internet ainsi qu'à l'audiovisuel. La question des coûts d'infrastructure va être décisive. Elle va conditionner la question des tarifs et éventuellement dissiper les frontières entre Internet fixe et mobile. Mais il y en a une autre tout aussi importante qu'il va falloir maîtriser – et elle n'interpelle pas que les opérateurs télécoms – celle de la maîtrise du contenu qui va remplir les «tuyaux». A moins de vouloir continuer d'engraisser les géants de la Silicon Valley. Un statut guère valorisant. □

Mohamed BENABID

Dix sociétés payent 1/4 de l'IS

- Le secteur financier et les télécoms en première ligne
- Aucune trace des sociétés immobilières
- Les premiers acomptes pour 2015 avant le 31 mars

Voir page 29



Médicament

Cure de transparence sur les AMM

LE ministre de la Santé s'attaque à l'explosif dossier des autorisations de mise sur le marché des médicaments (AMM). Un projet de décret vient d'être mis en ligne pour consultation publique. Les délais d'instruction des demandes sont précisés pour en finir avec

l'opacité qui entourait la procédure. Le Pr El Houssaine Louardi s'engage à délivrer les autorisations dans un délai de 180 jours après le dépôt d'un dossier complet. La réforme est une première marche en attendant le contrat-programme sectoriel. □

Voir Analyse pages 4 & 6

■ Travail temporaire: Un plan Marshall contre l'informel

Voir page 9

■ Une scientifique marocaine primée par L'Oréal-Unesco

Voir pages 12 & 14

Retraites: Jettou revient à la charge

Voir page 2

Enquête L'inévitable extermination des chiens errants

Voir pages 36 à 38